SERVICES

EQUIPE MOBILE DE PSYCHIATRIE DE LA PERSONNE ÂGÉE (EMPPA)

2 DOCUMENTS - Publié le 13 août 2018

Toute personne âgée de plus de 65 ans présentant une crise psychique résidant sur le territoire couvert par le Pôle de Psychiatrie Générale du Centre Hospitalier de Martigues

Tryptique_EMPPA_V3.pdf
(.PDF, 877Ko)

TÉLÉCHARGER

Tryptique_EMPPA_V3.pdf
(.PDF, 877Ko)

TÉLÉCHARGER

› du lundi au vendredi de 9 h à 17 h 30

Intervention sur le lieu de résidence de la personne dans les 72 heures suivant la demande (Équipe de crise et non d'urgence)

Toute demande d'évaluation devra émaner d'un médecin (médecin traitant, médecin coordonnateur, médecin hospitalier ou libéral, médecin du service d'appui gérontologique, etc...)

L'EMPPA pourra également être sollicitée pour aller réaliser des évaluations au décours des hospitalisations

RETOUR À LA LISTE

CENTRE HOSPITALIER MARTIGUES

CENTRE HOSPITALIER MARTIGUES
3 BOULEVARD DES RAYETTES
BP 50248
13 698 MARTIGUES CEDEX

04 42 43 22 22
04 42 80 24 60

CONTACTEZ-NOUS